



Conditions Générales de Vente 2021

Conditions de réservation

Conformément à l'article L. 121-21-8 12° du Code de la consommation, vous ne disposez pas du droit de rétractation prévu à l'article L. 121-21.

Les prix annoncés sont service compris et hors taxe de séjour de 2 € à partir de 18 ans.

Les réservations sont considérées fermes après réception d'arrhes (payables à la réservation) d'une valeur de **40%** du montant total (sans les extras)

Elles sont déductibles en fin de convention, à condition que celle-ci soit respectée intégralement et le solde est payable sur place au moment du départ.

En cas de départ anticipé ou d'arrivée différée, le montant du séjour initial sera facturé.

Les arrhes sont payables par carte bancaire, par chèque ou par virement sur le compte CIC MORZINE - IBAN : FR76 1009 6182 3000 0232 8030 127 - BIC : CMCIFRPP

Conditions d'annulation

Nous proposons un principe d'annulation sans frais à 28 jours, soit 4 semaines avant l'arrivée.

Si l'annulation se fait à moins de 28 jours avant l'arrivée, les arrhes sont non remboursables.

Si l'annulation se fait le jour d'arrivée ou en cas de non présentation, 100% de la réservation sont facturés et non remboursables.

En deçà de ces 28 jours et en fonction de l'évolution sanitaire, nous nous conformerons aux décisions officielles et appliquerons les mesures imposées par les autorités.

Si le gouvernement restreint les voyages non essentiels vers Morzine-Avoriaz OU si Morzine et Avoriaz se retrouvent fermés en raison de la pandémie OU si le gouvernement du pays d'origine du client interdit les voyages vers la région, les arrhes versées seront remboursées ou reportées sur un autre séjour à prendre dans un délai de 2 ans.

Les consignes officielles sont accessibles sur le site <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

La souscription d'une assurance annulation personnelle ne doit pas être négligée pour tous les autres cas dits « classiques » d'annulation/interruption.

Arrivée et départ

Les chambres sont disponibles à partir de 15 heures et doivent être libérées pour 11 heures.

Pour une arrivée après 22 heures merci de nous contacter avant 20 heures au plus tard.

Litiges

En cas de litige entre le professionnel et le consommateur, ceux-ci s'efforceront de trouver une solution amiable.

A défaut d'accord amiable, le consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation, à savoir l'Association des Médiateurs Européens (AME CONSO), dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite adressée au professionnel.

La saisine du médiateur de la consommation devra s'effectuer :

> soit en complétant le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de l'AME CONSO :

www.mediationconso-ame.com

> soit par courrier adressé à l'AME CONSO, 11 Place Dauphine – 75001 PARIS.

Le consommateur peut aussi utiliser la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL) disponible en utilisant le lien :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>